



SAGE VIE ET JAUNAY

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

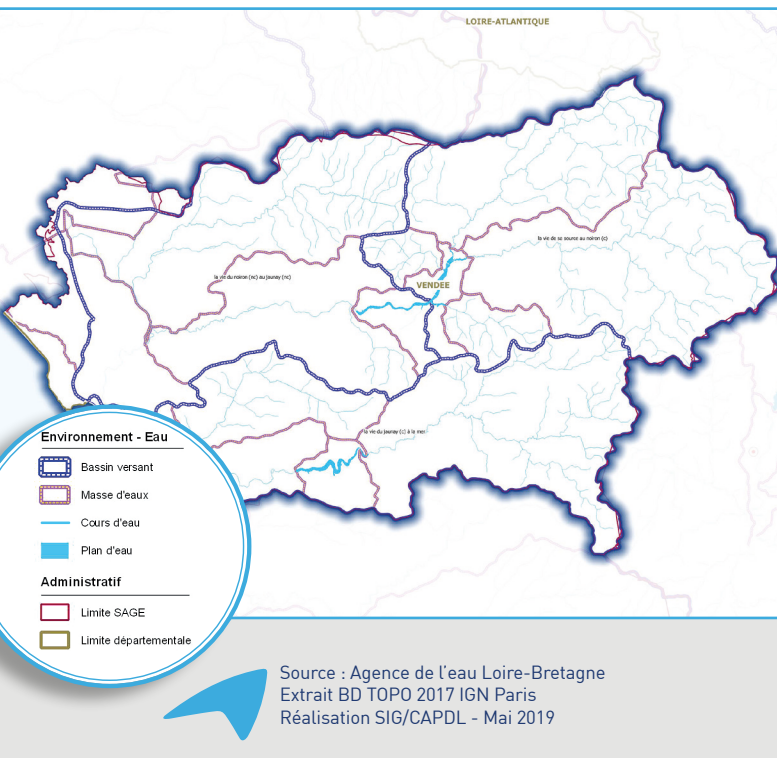
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Mars 2026

CARTE



INFORMATIONS CLÉS

- Territoire 100 % vendéen (85).
- 900 km de cours d'eau.
- État d'avancement : le projet de SAGE a été adopté par la Commission Locale de l'Eau en janvier 2011 et approuvé par arrêté préfectoral en mars 2011.

Présidence	Hervé BESSONET
Animation	Anne PAPIN
Portage	Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay
Élu Chambre d'agriculture	Charles PONTOIZEAU
Conseiller Chambre d'agriculture pilote	Feriel GHEBOUB

AGRICULTURE

- 459 exploitations agricoles sur le territoire en 2024. Le territoire est à dominante d'élevage, bien que l'on assiste à une céréalisation des exploitations sur certains secteurs.
- Prélèvements pour l'irrigation (2000-2029, rapport PTGE) : 6,5 Mm³ consommés au total sur le bassin ; 4,96 Mm³ prélevés en période de hautes eaux ; 1,56 Mm³ prélevés en période de basses eaux.

NB : la BNPE recense entre 4,4 et 6,9 millions de m³/an, de 2014 à 2023.

EAU

- 3 zones hydrographiques : BV de la retenue d'Aprémont, BV de la retenue du Jaunay, BV de l'aval des retenues.
- 14 masses d'eau superficielles, dont une de transition et une côtière.
- 3 masses d'eau souterraines.
- 3 captages : captage de la retenue d'Aprémont (captage Grenelle), captage du Jaunay, captage de Villeneuve.

➤ 780
km²

➤ 37
communes concernées,
soit environ 100 606 habitants

➤ 90%
de terres agricoles



SAGE VIE ET JAUNAY

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité



PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

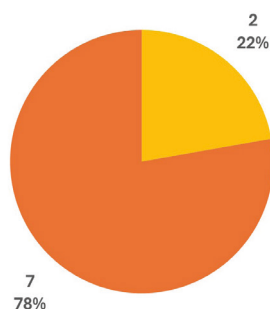
Le territoire du SAGE a été couvert par trois contrats territoriaux différents entre 2010 et 2015. Le dernier contrat (2015-2019) a, en revanche, été mené à l'échelle de la totalité du bassin versant et regroupe l'ensemble des problématiques liées à l'eau. L'évaluation du contrat territorial Vie et Jaunay se déroule pendant l'année 2020, avec pour objectif de reprise d'un nouveau contrat territorial unique pour 2021.

ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

Aucune masse d'eau du SAGE n'a atteint un bon état écologique. Désormais plus de la moitié des masses d'eau sont en mauvais état.

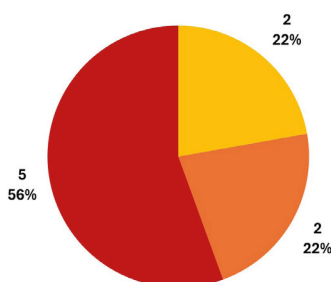
État écologique 2019

Somme de Nombre de masses d'eau



État écologique 2025

Somme de Nombre de masses d'eau

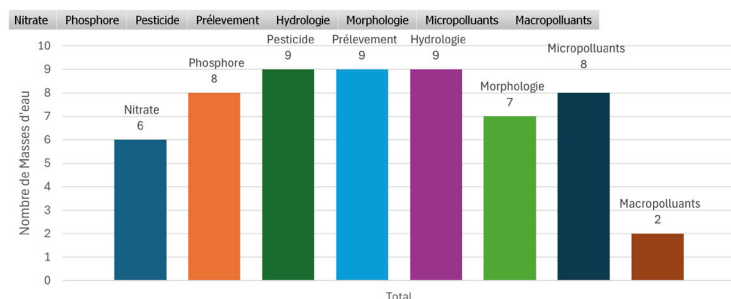


PRESSIONS

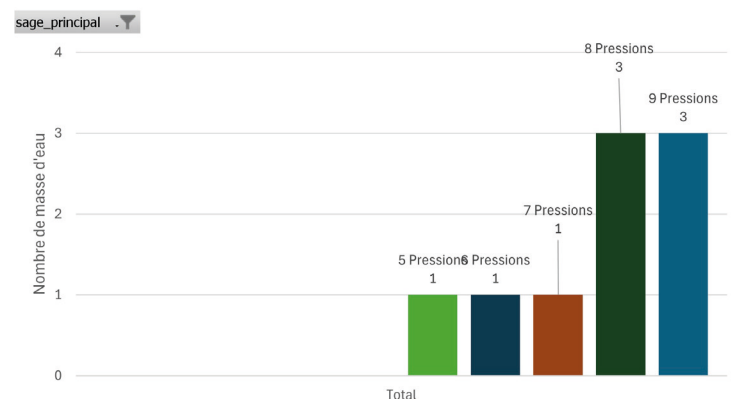
Toutes les masses d'eau ont au moins 5 pressions les déclassant.

Les pressions les plus représentées sont : pesticides, prélèvements, hydrologie, micropolluants et phosphore.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



100%

des masses d'eau concernées par les pressions hydrologie, morphologie, et pollution diffuse



SAGE VIE ET JAUNAY

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité

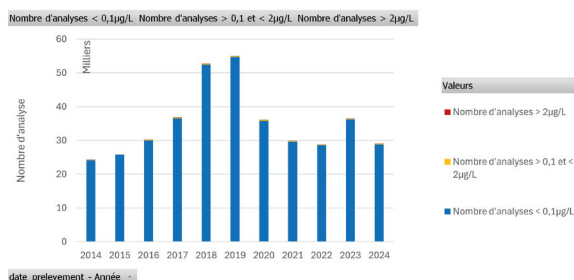


QUALITÉ DE L'EAU

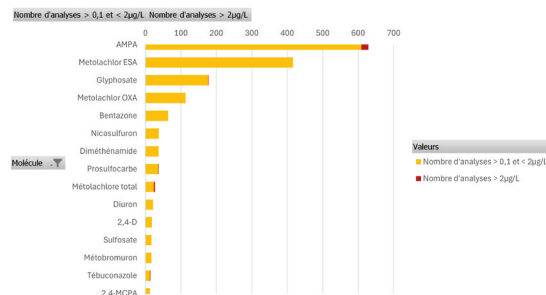
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2014 et 2024. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (AMPA). On retrouve ensuite des herbicides et un fongicide.

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2014-2024



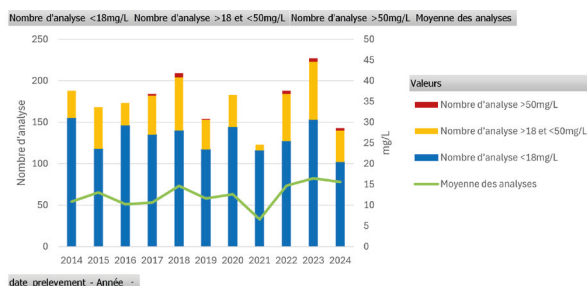
NITRATES

Entre 2014 et 2024 :

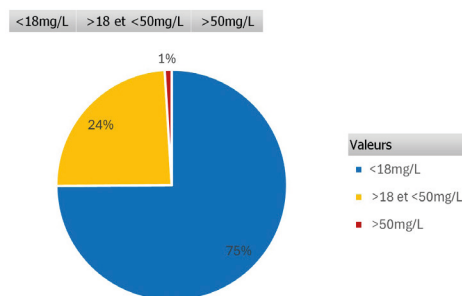
75 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024



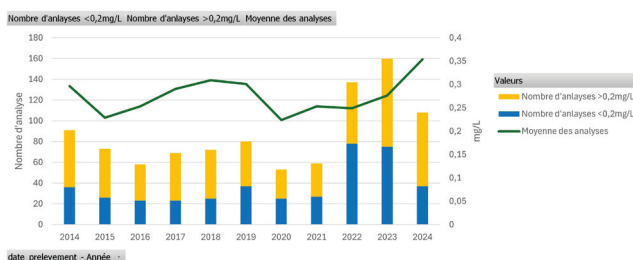
PHOSPHORE

Entre 2014 et 2024 :

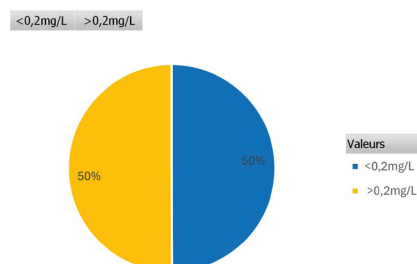
50 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024





SAGE VIE ET JAUNAY

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité



ENJEUX MAJORITAIRES

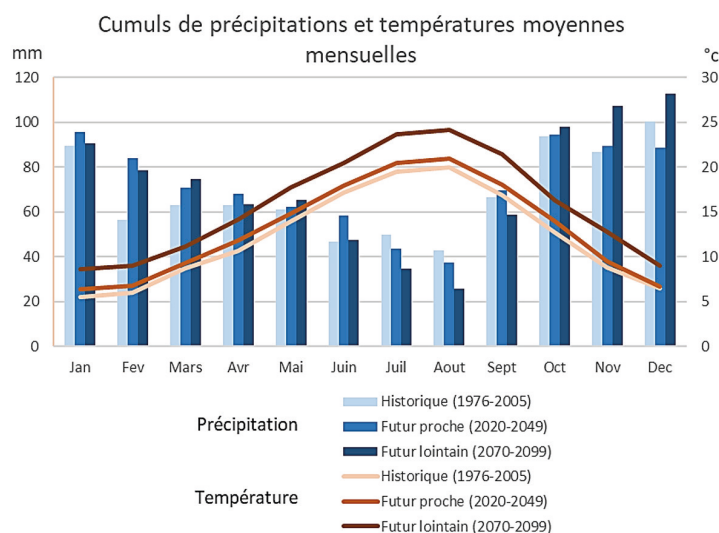
- **Objectif n° 1 - Optimiser et sécuriser quantitativement la ressource en eau :**
 - sécuriser les approvisionnements en eau potable,
 - maîtriser les besoins futurs,
 - gérer les niveaux d'eau.
- **Objectif n° 2 - Améliorer la qualité des eaux :**
 - lutter contre l'eutrophisation,
 - lutter contre les pollutions par les phytosanitaires,
 - contrôler les transferts et les ruissellements vers les cours d'eau,
 - assurer la protection du milieu marin.
- **Objectif n° 3 - Opter pour une gestion et une maîtrise collective des hydrosystèmes :**
 - préserver les zones humides et les cours d'eau,
 - améliorer la gestion hydraulique et assurer l'entretien des marais.



RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- **Protection des zones humides et de leurs fonctionnalités :** Interdiction de détruire une zone humide répertoriée par le SAGE quelle que soit sa taille.
- **Traitement du phosphore et de l'azote** pour toutes les stations d'épurations des eaux résiduaires urbaines d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants + réalisation de diagnostic de fonctionnement des stations d'épuration.
- **Imposition aux aménageurs d'une réflexion systématique** pour la mise en œuvre de systèmes de rétention alternatifs autres que les bassins d'orages classiques.

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO₂ qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

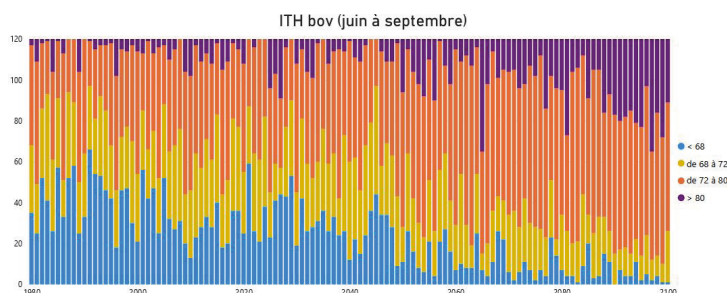
- 6 mm

Futur proche

- 37 mm

Futur lointain

BOVINS



L'«ith» est l'indicateur de stress des animaux. Ce graphique montre le nombre de jours sur l'été où les animaux sont impactés par la chaleur et l'humidité (en jaune et orange) et le nombre de jours où un risque de mortalité est présent (violet).

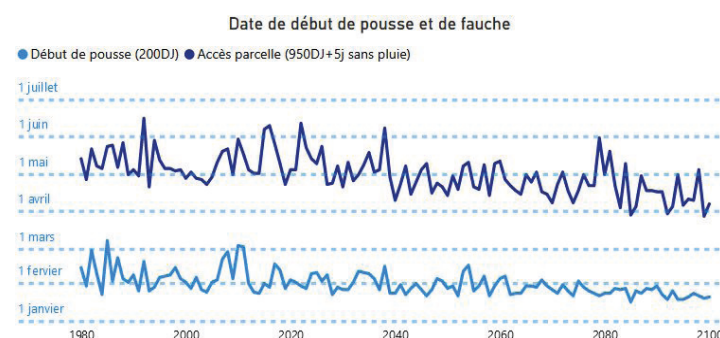
Augmentation du stress thermique chez les animaux :

- diminution de l'alimentation,
- augmentation des besoins en eau,
- diminution de la production de lait,
- diminution de la fertilité,
- diminution de la croissance.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du nombre de tiques et autres insectes.

PRAIRIE

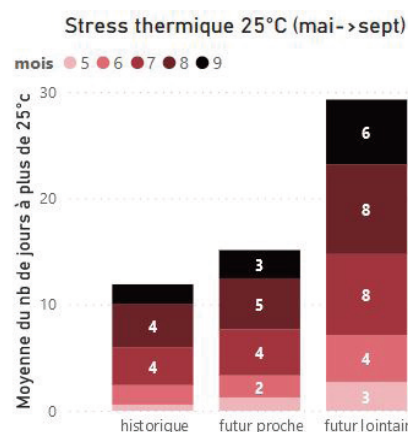


Accélération de la pousse de l'herbe :

- démarrage plus précoce de la pousse de l'herbe,
- date de fauche printanière avancée.

Augmentation de la pousse de l'herbe :

- pic de production au printemps plus important et rebond de pousse à l'automne.



Pousse estivale ralentie, voire stoppée :

- augmentation du nombre de jours sans pousse de Raygras,
- dégradation du bilan hydrique en été.

Difficulté des semis en fin d'été :

- des conditions de semis de plus en plus sèches et chaudes.

